



Le Saint-Siège

PAPE FRANÇOIS

**CHIROGRAPHE PAR LEQUEL EST INSTITUÉ UN CONSEIL DE CARDINAUX POUR AIDER LE
SAINT-PÈRE DANS LE GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE
ET POUR ÉTUDIER UN PROJET DE RÉVISION
DE LA CONSTITUTION APOSTOLIQUE "PASTOR BONUS" SUR LA CURIE ROMAINE**

Parmi les suggestions apparues au cours des Congrégations générales des cardinaux précédant le conclave, figurait l'utilité d'instituer un groupe restreint de membres de l'épiscopat, provenant des diverses parties du monde, que le Saint-Père puisse consulter, tant sous forme individuelle que collective, sur des questions particulières. Après mon élection sur le Siège romain, j'ai eu l'occasion de réfléchir à plusieurs reprises sur ce sujet, en considérant qu'une telle initiative serait d'une aide importante pour accomplir le ministère pastoral de Successeur de Pierre que mes frères cardinaux ont voulu me confier.

Pour cette raison, le 13 avril dernier, j'ai annoncé la constitution du groupe susmentionné, en indiquant dans le même temps les noms de ceux qui avaient été appelés à en faire partie. À présent, après une mûre réflexion, je considère opportun que ce groupe, à travers le présent chirographe, soit institué comme un « Conseil de cardinaux », ayant la tâche de m'aider dans le gouvernement de l'Église universelle et d'étudier un projet de révision de la Constitution apostolique *Pastor bonus* sur la curie romaine. Celui-ci sera composé des mêmes personnes précédemment mentionnées, qui pourront être interpellées, tant comme Conseil qu'individuellement, sur les questions que je considérerai dignes d'attention. Ce Conseil, dont je me réserve de fixer de la façon qui paraîtra la plus appropriée le nombre de membres, représentera une expression supplémentaire de la communion épiscopale et de l'aide au *munus petrinum* que l'épiscopat présent à travers le monde peut offrir.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 28 septembre de l'année 2013, première de mon pontificat.

FRANÇOIS

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana